

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2024

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N° AE28

présenté par
Mme Petel, rapporteure
à l'amendement n° AE13 de M. Bourlanges

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« invite »,

le mot :

« appelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement amendement vise à substituer au mot « inviter » un terme plus fort. Il s'agit ici plus que d'une simple « invitation ». La résolution « appelle », avec toute la clarté et la fermeté qu'implique ce mot, la République d'Azerbaïdjan à répondre aux initiatives de paix de l'Arménie.